



Commune de Belfaux
Administration communale
Route de Lossy 7
1782 Belfaux



Commune de La Sonnaz
Administration communale
Route du Moulin 49
1782 Lossy

Service des constructions et de
l'aménagement (SeCA)
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

Référence : DF/ls

Belfaux, le 14 février 2025

Processus de mise à jour du Plan directeur cantonal (PDCant)

Positions des conseils communaux de Belfaux et de La Sonnaz

Madame, Monsieur,

Les communes fribourgeoises ont récemment été consultées dans le cadre du processus de mise à jour du PDCant, ceci afin d'identifier les éventuelles modifications ou propositions de nouvelles fiches de projet dudit plan.

À de nombreuses reprises, les communes de Belfaux et de La Sonnaz ont, comme plusieurs autres, demandé que la fiche P0305 relative au site éolien « Collines de la Sonnaz » soit **retirée du PDCant**, ou tout du moins être **rétrogradée à « coordination en cours »**, conformément à la volonté exprimée par la population des communes de Belfaux et de La Sonnaz, respectivement lors du vote consultatif du 22 septembre 2024 et de l'assemblée communale du 1^{er} juillet 2021.

En effet, cette fiche ne peut en l'état être maintenue en « coordination réglée ». Pour rappel, cette position est soutenue par le Comité directeur de l'Association régionale de la Sarine dans son courrier du 14 février 2024. Il est par conséquent demandé au SeCA de prendre cet aspect en compte et d'apporter les modifications qui s'imposent.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce courrier et vous présentons, Madame, Monsieur, nos respectueuses salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE BELFAUX

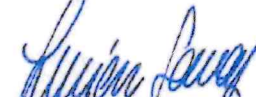
Le Syndic



Vincent Schickel



Le Secrétaire communal



Lucien Savoy

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA SONNAZ

Le Syndic

Denis Grandgirard



La Secrétaire communale

Monica Zurkinden

Annexe : Formulaire complété pour la mise à jour de la fiche de projet P0305 du PDCant

Copies à (par courriel) :

- Conseils communaux des communes opposées au volet éolien du PDCant
- Comité de pilotage pour la révision du volet éolien du plan directeur cantonal, p.a. DEEF

Formulaire pour la mise à jour des fiches de projet du PDCant

Modification de fiche de projet inscrite au PDCant

Merci de nous indiquer si des fiches de projet concernant votre commune doivent être mises à jour sur la base des critères donnés par le SeCA ("Critères_fiches_de_projet.pdf", cf. extrait ci-dessous). Les services cantonaux n'apporteront des modifications qu'aux éléments qui répondent aux critères et qui impactent le contenu liant (et non le contenu explicatif).

Modifications du plan directeur cantonal, critères pour les fiches de projet

Modification d'une fiche existante

Cas de figure dans lesquels la modification d'une fiche de projet existante peut s'avérer nécessaire.

La fiche de projet est inscrite en information préalable ou coordination en cours et présente désormais les justifications suffisantes pour passer en coordination réglée, afin de permettre la mise en œuvre locale du projet.

La fiche de projet est inscrite en coordination réglée mais pose des problèmes de mise en œuvre, ou la localisation du projet a changé, et de ce fait, les contraintes à prendre en compte doivent à nouveau être évaluées.

Une fiche dont le projet a été réalisé peut être supprimée.

Pour tous les autres cas, une modification n'est en principe pas nécessaire.

Fiche de projet nécessitant une modification (copier-coller le contenu pour chaque fiche)

- Référence à la fiche de projet : P0305 -

Site éolien « Collines de la Sonnaz »

- La nature de la modification :

Retirer la fiche de projet du PDCant, et à défaut de rétrograder l'état de coordination de «Coordination réglée » à « Coordination en cours »

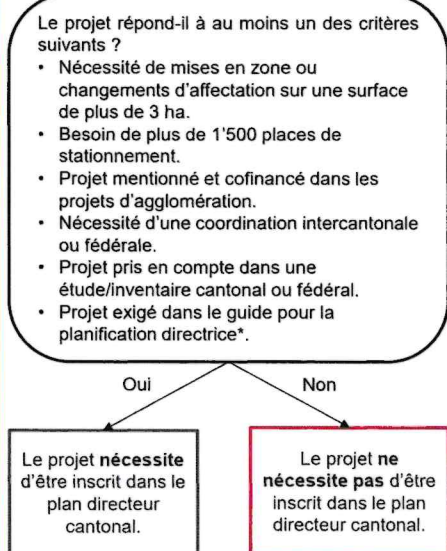
- La raison de la modification :

La situation décrite dans le courrier de l'ARS au SeCA du 14 février 2024 n'a pas évolué. De plus, entre temps un vote consultatif a eu lieu à Belfaux, et la population s'est exprimée très défavorablement par rapport à l'étude de l'implantation du site éolien sur la commune, et Belfaux a refusé un mât de mesure des vents sur le territoire communal tant que la planification éolienne ne sera pas reprise à zéro.

Proposition de nouvelle fiche de projet (à inscrire au PDCant)

Vous avez la possibilité de proposer l'inscription de nouvelles fiches de projet au PDCant pour des projets à fort impact territorial qui répondent aux critères donnés par le SeCA ("Critères_fiches_de_projet.pdf", cf. extrait ci-dessous).

Modifications du plan directeur cantonal, critères pour les fiches de projet Projets nécessitant une inscription dans le plan directeur cantonal



*Types de projets exigés dans le guide pour la planification directrice :

- Pôles de développement en matière d'emplois, de logements ou d'installations publiques.
- Installations générant un trafic important.
- Grands centres de distribution et points de transbordement de marchandises.
- Projets concernant les routes nationales et cantonales.
- Lignes de chemins de fer et de tramways, arrêts de RER.
- Ports industriels.
- Parcs naturels.
- Terrains de golfs et autres installations de loisirs fortement consommatrices de surfaces.
- Complexes touristiques.
- Grands ports de plaisance.
- Stades de football et grands centres sportifs.
- Zones de tourisme intensif (agrandissement ou nouveaux domaines skiables).
- Dépôts de carburants et raffineries.
- Grandes installations de production d'énergie.
- Secteurs dédiés à la production d'énergie renouvelable.
- Lignes à haute tension et conduites.
- Installations d'incinération des déchets.
- Décharges pour matériaux inertes, bioactifs ou pour résidus stabilisés.
- Zones d'extraction de matériaux.

Nouvelle fiche de projet à inscrire au PDCant (copier-coller le contenu pour chaque fiche)

- Proposition de titre pour la fiche de projet :
- Description succincte du projet :
- La raison de l'ajout de la fiche :